



S.I.V.O.S en Sapey

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 13 AVRIL 2023

Étaient présents : Délégués de MAISOD, Delphine BARTHET (titulaire) et Céline GROS, Présidente, Délégués de MEUSSIA, Céline COLAS et Maxime BALLAUD (titulaire), Délégués de CHARCHILLA, Jérôme SMANIOTTO (titulaire), Joëlle FRANTZ (titulaire), Délégués de COYRON, Olivier GAMBÉY (titulaire)

Délégués Absents excusés : Christelle CARROZ (titulaire)

Personnes invitées présentes : Angélique SWIT, représentante titulaire des parents d'élèves, Yohan MARECHAL, directeur de l'école de MEUSSIA.

Personnes invitées excusées :

Secrétaire de séance : Delphine BARTHET

Début de séance : 20h00

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 15 février 2023 est approuvé.

VOTE : 7 pour contre 0 abstention 0

ORDRE DU JOUR

1 _ FINANCES – BUDGET 2023

- Vote du Compte Administratif 2022

Monsieur Jérôme SMANIOTTO, le Vice-Président, présente à l'assemblée le Compte Administratif 2022 pour le SIVOS en Sapey.

SIVOS EN Sapey	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2022	149 077,94 €	141697,14 €	2 310,27 €	286,33 €
Report 2021	- €	17 498,00 €	- €	42,00 €

- Affectation du résultat

Après avoir approuvé le compte administratif, l'assemblée statue sur l'affectation d'exploitation de l'exercice 2022, constatant que le compte administratif fait apparaître :

Déficit de fonctionnement de : 7 380.80 €

Excédent reporté de : 17 498.00 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 10 117.20 €

Déficit d'investissement de : 1 981.94 €

Déficit de restes à réaliser de : 0.00 €

Soit un besoin de financement de : 1 981.94 €

L'assemblée, **décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : EXCÉDENT	10 117.20 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	1 981.94 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	8 135.26 €
Résultat d'investissement reporté (001) : DÉFICIT	1 981.94 €

Madame la Présidente se retirant, l'assemblée, à l'unanimité, vote le compte administratif 2022 du SIVOS en Sapey, et valide l'affectation des résultats sur le budget primitif 2023.

- Approbation du Compte de Gestion 2022

Après l'approbation du Compte Administratif, Madame la Présidente présente à l'assemblée, le Compte de Gestion du trésorier pour l'année 2022, qui est, en tous points, identique au Compte Administratif exécuté par la collectivité.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 du trésorier.

- Vote du Budget Primitif 2023

Madame la Présidente présente et commente, article par article, le budget primitif 2023.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de voter le Budget Primitif 2023 équilibré en recettes et dépenses de la manière suivante :

Fonctionnement :	166 117.00 €
Investissement :	4 124 €

La participation financière des communes, portera sur la somme de 121 000 €. Le coût par élève (83 élèves sur l'année scolaire 2022/2023) est de 1 448 € arrondis.

La présidente,

Céline GROS

Syndicat Intercommunal
à vocation scolaire
En Sapey
Siège : Mairie
230 route du Pont de la Pyle
39260 MAISOD
Tél./Fax : 03 84 42 32 46